

Les pratiques linguistiques au travail dans la région de Gatineau en 2010

Langue de travail

Novembre 2012

Benjamin Perron



Québec 

Dépôt légal – 2012

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN version électronique: 978-2-550-66479-6

© Gouvernement du Québec 2012

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Liste des tableaux	3
Liste des graphiques	4
Introduction	5
Méthodologie	7
LANGUE DE TRAVAIL	9
Composition de l'échantillon	11
Principale langue de travail – Autodéclaration et pourcentage estimé de l'utilisation des langues	16
Utilisation du français au travail	19
PROFILS DES RÉPONDANTS ET LANGUE DE TRAVAIL	20
<i>Sexe.....</i>	20
<i>Langue parlée à la maison.....</i>	21
<i>Compétences linguistiques</i>	22
<i>Niveau de scolarité et compétences professionnelles</i>	23
<i>Âge.....</i>	24
CARACTÉRISTIQUES D'EMPLOI ET LANGUE DE TRAVAIL.....	24
<i>Lieu de travail</i>	24
<i>Types d'organisations.....</i>	26
LE FRANÇAIS DANS LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DU TRAVAIL	29
<i>Rédaction et lecture de documents</i>	29
<i>Communications externes</i>	30
<i>Communications internes.....</i>	31
<i>L'utilisation du français au travail chez les francophones</i>	34
<i>Lieu de travail</i>	36
<i>Types d'organisations</i>	38
Conclusion.....	40
Bibliographie	42
Annexe – Tableau administratif de la collecte des données.....	43
<i>Entrevues téléphoniques.....</i>	43
<i>Entrevues Internet</i>	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition des répondants (en %), selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques de leur emploi	14
Tableau 2 : Principale langue de travail autodéclarée ou estimée (en %), selon le lieu de résidence des travailleurs	17
Tableau 3 : Utilisation du français au travail (en %), selon le lieu de résidence des travailleurs.....	19
Tableau 4 : Utilisation du français au travail (en %), selon le sexe	20
Tableau 5 : Utilisation du français au travail (en %), selon la langue parlée à la maison	21
Tableau 6 : Utilisation du français au travail (en %), selon les compétences linguistiques	22
Tableau 7 : Utilisation du français au travail (en %), selon le plus haut niveau de scolarité atteint.....	23
Tableau 8 : Utilisation du français au travail (en %), selon les compétences professionnelles	24
Tableau 9 : Utilisation du français au travail (en %) des travailleurs résidant dans la région de Gatineau, selon la province d'emploi.....	25
Tableau 10 : Utilisation du français au travail (en %), selon le type d'employeur et la province d'emploi ..	27
Tableau 11 : Utilisation du français au travail (en %), selon la langue parlée à la maison et selon le fait d'occuper un emploi dans la fonction publique fédérale ou dans d'autres sphères d'activité	28
Tableau 12 : Répartition (en %) des répondants, selon le type de document.....	30
Tableau 13 : Utilisation du français au travail (en %) lors des communications orales externes à l'entreprise ou à l'organisme	31
Tableau 14 : Utilisation du français au travail (en %) pour les communications internes, selon le rapport hiérarchique	32
Tableau 15 : Utilisation du français au travail (en %) avec son supérieur immédiat, selon la langue maternelle du supérieur	33

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Pourcentage de répondants déclarant spontanément utiliser principalement le français au travail (seul ou à égalité avec l'anglais), selon le lieu de résidence	18
Graphique 2 : Répartition (en %) des travailleurs de Gatineau par province d'emploi, selon la langue d'usage à la maison	26
Graphique 3 : Utilisation du français au travail (en %) par les francophones dans les communications avec leur supérieur de langue maternelle anglaise	33
Graphique 4 : Utilisation du français au travail (en %) par les francophones, selon le type d'activité au travail	35
Graphique 5 : Utilisation du français au travail (en %) des personnes qui occupent un emploi au Québec ou en Ontario, selon le type d'activité au travail	37
Graphique 6 : Utilisation du français au travail (en %) des personnes qui occupent un emploi dans une entreprise privée ou dans la fonction publique fédérale, selon le type d'activité au travail	39

INTRODUCTION

Le 26 août 2012 marquait le 35^e anniversaire de l'adoption, à l'Assemblée nationale du Québec, de la Charte de la langue française, communément appelé *loi 101*. La Charte fait alors du français la langue officielle du Québec (article 1) et parmi les droits linguistiques fondamentaux qu'elle reconnaît aux Québécois se trouve celui accordant aux travailleurs le droit d'exercer leurs activités en français (article 4). Comme on peut le constater dans le préambule de la Charte, il s'agit de faire du français, entre autres choses, « la langue normale et habituelle du travail ».

Si la langue de travail est au cœur de la Charte, c'est qu'elle est depuis longtemps au cœur des enjeux sociolinguistiques du Québec. En effet, malgré une population majoritairement francophone, l'utilisation du français au travail ne semble pas aussi répandue, particulièrement sur l'île de Montréal. C'est du moins ce qui était déjà observé à la fin des années 1960 et qui a motivé en partie la mise en place d'une large commission d'enquête en 1968 afin de faire état de la situation de la langue française au Québec. Le rapport de la commission Gendron consacrait en effet une importante section à la situation de la langue française en milieu de travail au Québec (Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, 1972).

Depuis, l'Office québécois de la langue française et le Conseil supérieur de la langue française ont également témoigné de cette situation au Québec que ce soit de façon évolutive (Béland, 1991; Bouchard, 2002; OQLF, 2008), en fonction de la position professionnelle des travailleurs ou du secteur d'activité économique (Moffet et coll., 2008), du lien entre le revenu des salariés et leur langue maternelle (Béland et coll., 2008), ou encore dans différentes situations de travail (Moffet, 2008).

Dans les dernières années, l'Office québécois de la langue française s'est intéressé à la situation particulière de l'île de Montréal en ce qui concerne la langue de travail (Moffet, 2008; Presnukhina, 2012). En effet, les travailleurs de l'île de Montréal diffèrent des travailleurs du reste du Québec, d'abord parce que c'est la région du Québec où la population est la plus concentrée et celle où l'on trouve le plus grand nombre d'anglophones et d'allophones. Montréal représente également le pôle économique de la province, et donc les échanges commerciaux externes qui s'y effectuent le sont principalement en anglais. D'autres régions du Québec présentent toutefois des caractéristiques spécifiques qui méritent qu'on s'y attarde. C'est le cas de la région de Gatineau qui se trouve aux limites de la frontière québécoise avec l'Ontario. Ainsi, la proximité avec l'Ontario et le pourcentage élevé d'emploi dans la fonction publique fédérale où la Charte ne s'applique pas constituent des facteurs qui peuvent façonner les pratiques linguistiques des travailleurs de cette région. La région de Gatineau fait partie de la région métropolitaine de recensement (RMR) d'Ottawa-Gatineau. La RMR d'Ottawa-Gatineau est ainsi composée d'une portion ontarienne (Ottawa) et d'une portion québécoise (Gatineau). La présente étude s'intéressera donc aux travailleurs et aux travailleuses de la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Le cas de Gatineau a déjà été étudié à partir de données censitaires (Statistique Canada, 2008; Sabourin et coll., 2011; Houle et coll., 2012). Dans le présent rapport, il s'agira plutôt de dresser le portrait de la situation linguistique des travailleurs de la région de Gatineau à partir d'une enquête réalisée en 2010. Comme la Charte s'intéresse à la langue de travail, parmi les différentes façons d'aborder la question, cette enquête s'est penchée sur la proportion de temps consacrée aux différentes langues au travail, non seulement dans différents types de milieux de travail, mais également dans différentes situations de travail. En effet, au-delà de l'utilisation générale d'une langue au travail, les données de l'enquête présentent l'utilisation des langues pour une série de situations de communication (avec le supérieur, les subalternes, les collègues, les clients, les fournisseurs, les gens à l'extérieur du Québec, etc.) et de traitement de documents (rédaction et lecture), tant internes qu'externes.

Après avoir présenté la méthodologie et la composition de l'échantillon, le rapport s'intéressera à la principale langue de travail des répondants. Les données relatives à l'utilisation du français au travail en fonction du profil des répondants et des caractéristiques de l'emploi seront ensuite présentées. Finalement, le rapport présentera les données sur l'utilisation du français au travail dans différentes situations de communication et de traitement de documents.

MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent d'une enquête réalisée en 2010 par Léger Marketing pour le compte du Conseil supérieur de la langue française¹. La collecte visait l'ensemble de la population adulte de la région de Gatineau, c'est-à-dire la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau. Les répondants devaient pouvoir s'exprimer en français ou en anglais, être accessibles par téléphone et ne devaient pas habiter dans des ménages collectifs (hôpitaux, prisons, pénitenciers, etc.). La collecte de données a été effectuée à l'aide d'une méthode hybride combinant les entrevues téléphoniques et un sondage en ligne. Les répondants au questionnaire en ligne ont préalablement été recrutés par téléphone. Ils ont ensuite reçu un courriel leur donnant accès au questionnaire en ligne hébergé sur la plateforme Web de Léger Marketing.

Le plan d'échantillonnage utilisé était à trois degrés. D'abord, un échantillonnage stratifié proportionnel au nombre de ménages répartis dans l'ensemble des municipalités de la région métropolitaine de Gatineau a été réalisé. Ensuite, cet échantillon stratifié proportionnel a été divisé en deux parties, l'une pour les entrevues effectuées par téléphone, l'autre pour le recrutement des répondants au questionnaire en ligne. Enfin, la personne de 18 ans ou plus qui, au moment de l'entrevue, était le plus près de célébrer son anniversaire de naissance était sélectionnée dans le ménage afin de répondre au questionnaire.

Afin d'accroître la fiabilité statistique des résultats, la portion de l'échantillon comprenant la population âgée de moins de 35 ans a été suréchantillonnée. La taille échantillonnale des personnes de moins de 35 ans et celle des 35 ans et plus a ainsi été fixée par voie de quota non proportionnel à 500 répondants par groupe d'âge (350 par téléphone et 150 par Internet) afin d'obtenir un échantillon de 1 000 répondants.

L'échantillon a été généré de façon aléatoire à l'aide du logiciel d'échantillonnage ASDE – Canada de la firme Échantillonneur ASDE et stratifié selon les huit municipalités québécoises de la RMR d'Ottawa-Gatineau. Au total, 1 430 entrevues complètes ont été réalisées entre le 1^{er} mars et le 12 avril 2010. De ce nombre, 787 ont été réalisées par téléphone alors que 643 ont été réalisées par Internet à partir de 1 905 entrevues de recrutement. Le taux de réponse global pour la portion téléphonique est de 61,3 % et de 41,4 % pour les entrevues par Internet (Annexe).

Comme la présente étude s'intéresse à la langue de travail, seules les personnes ayant affirmé avoir occupé un emploi à temps plein ou à temps partiel au cours des six mois précédant l'enquête ont été retenues. L'échantillon final se compose ainsi de 1 051 travailleuses et travailleurs.

¹ Cette analyse est fondée sur les fichiers de données de l'enquête CLUF du Conseil supérieur de la langue française. Les calculs effectués à l'aide de ces données ainsi que l'utilisation et l'interprétation de ces dernières sont l'entière responsabilité de l'auteur.

Avec un intervalle de confiance de 95 %, un échantillon probabiliste de la même taille aurait une marge d'erreur de 2,59 % pour l'ensemble de l'échantillon et de 3,02 % pour l'échantillon des travailleurs.

Afin de rendre l'échantillon représentatif de la population, une pondération a été réalisée selon les municipalités, le sexe, la langue maternelle et l'âge des répondants, et ce, à partir des données du recensement de 2006 de Statistique Canada. Toutefois, il importe de mentionner que l'absence de la variable « scolarité » dans la pondération et comme quota de sélection de l'échantillon a eu pour conséquence la surreprésentation des répondants très scolarisés dans l'échantillon. La scolarité représentant une variable importante dans les pratiques linguistiques au travail, le lecteur est invité à interpréter les résultats avec prudence et comme représentant les réponses des personnes qui ont accepté de répondre au sondage, et non pas nécessairement comme le reflet de l'ensemble des résidents de la portion québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Tous les calculs de ce rapport ont été effectués à l'aide du module Échantillons complexes du logiciel SPSS 20, ce qui permet de tenir compte de l'effet de plan.

Dans le rapport qui suit, le niveau de signification des relations à l'intérieur des tableaux croisés sera déterminé à l'aide du test du khi carré. Dans le cas de deux proportions, un test de différence de pourcentage sera utilisé. Dans l'un ou l'autre des cas, les résultats seront jugés statistiquement significatifs lorsque leur seuil de signification sera plus petit ou égal à 5 % ($p \leq 0,05$). Plusieurs tableaux présentés combinent les effectifs de différentes variables, ce qui explique qu'il n'y ait pas de niveau de signification (p) de présenté sous ces tableaux. Lorsqu'il s'agit de tableaux croisés entre deux variables et leurs modalités respectives, le niveau de signification (p) est alors présenté sous le tableau.

Compte tenu des différences méthodologiques entre les données de recensement et celles provenant d'une enquête comme celle qui fait l'objet de la présente étude, ce rapport sera de nature descriptive. Les questions concernant la langue de travail dans le recensement étant formulées différemment que dans cette enquête, aucune comparaison ne sera effectuée avec les données censitaires. Les seules comparaisons qui seront faites concerneront les données provenant d'une enquête similaire ayant été effectuée dans l'ensemble du Québec et soumettant les répondants au même questionnaire².

² Il s'agit d'une enquête parallèle réalisée également par Léger Marketing pour le Conseil supérieur de la langue française, où la même méthodologie et le même questionnaire ont été utilisés. Pour une analyse détaillée du volet « langue de travail », voir l'étude de Presnukhina (2012).

Langue de travail

Le questionnaire comportait, entre autres, trois questions permettant au répondant d'indiquer sa langue maternelle, sa langue d'usage à la maison ainsi que sa langue habituelle de travail. Une seule réponse était admise pour la langue maternelle. Pour la langue d'usage à la maison et la principale langue de travail, le répondant pouvait indiquer deux langues, à condition que celles-ci soient utilisées dans des proportions identiques. Autrement, le répondant était amené à indiquer la langue qui était la plus utilisée entre les deux.

Le questionnaire se composait également d'une série de questions visant à estimer le pourcentage d'utilisation de chacune des langues – français, anglais et langue tierce – dans différentes situations de travail (travail en général, communications orales, lecture et rédaction de documents, etc.). Les réponses pour chaque langue variaient de 0 % à 100 % et le total des trois langues pour chaque volet devait donner 100 %. Pour une meilleure lecture des résultats, les valeurs de ces variables ont été regroupées en cinq catégories d'utilisation du français³ :

- Jamais (0 %);
- Occasionnellement (moins de 50 %);
- Régulièrement (de 50 % à 89 %);
- Généralement (de 90 % à 99 %);
- Uniquement (100 %).

Comme la région de Gatineau se caractérise entre autres par une proportion importante de personnes qui utilisent autant le français que l'anglais, le pourcentage de répondants utilisant le français à égalité avec l'anglais sera présenté entre parenthèses dans la catégorie « Régulièrement ». Autrement dit, cette catégorie présentera deux pourcentages : le premier correspondant à ceux qui utilisent le français de 50 % à 89 % du temps; le second, entre parenthèses, correspondant à ceux qui utilisent le français et l'anglais à égalité. Le lecteur sera alors en mesure de constater la part de la catégorie « Régulièrement » qui est composée de travailleurs utilisant le français 50 % du temps. Certains regroupements supplémentaires seront également effectués afin de raffiner la présentation des résultats. Dans ces cas, le lecteur en sera informé dans les sections concernées. Finalement, on pourra également parler d'un regroupement plus général afin de distinguer les répondants selon que leur principale langue de travail est le français, l'anglais, une langue tierce ou le français et l'anglais à parts égales. Pour ce faire, les pourcentages offerts pour l'utilisation des langues au travail – français, anglais et langue tierce – ont été utilisés. Les personnes qui ont répondu 50 % en français et 50 % en anglais ont été classées dans la catégorie « Français et anglais ». Les répondants restants ont été regroupés selon la langue qu'ils affirment utiliser dans des proportions d'au moins 50 %. L'utilisation d'une langue tierce au

³ Cette classification s'inspire de celle utilisée par Béland en 1991 et reprise en 1996 par le Comité interministériel du bilan sur la situation de la langue française. Il ne faut pas la confondre avec celle utilisée pour le recensement (la langue utilisée le plus souvent au travail et la langue utilisée régulièrement).

travail est pratiquement inexistante. Seul 1,7 % des répondants a affirmé utiliser une langue tierce au travail. Ainsi, après avoir indiqué le pourcentage d'utilisation du français au travail, la différence pour obtenir 100 % du temps de travail correspond généralement à la proportion d'utilisation de l'anglais. À cet égard, la catégorie « Occasionnellement en français » correspond sensiblement aux répondants faisant une utilisation principale de l'anglais au travail.

La prochaine section présentera la composition de l'échantillon, ce qui permettra de mettre en évidence les caractéristiques des répondants et ainsi de poser les limites des analyses effectuées.

COMPOSITION DE L'ÉCHANTILLON

Le tableau 1 présente la composition de l'échantillon selon certaines caractéristiques des répondants et de leur emploi.

L'échantillon est composé d'autant d'hommes que de femmes. Ceci correspond sensiblement à ce qu'on peut observer dans la population de la région de Gatineau selon les données de recensement de 2006 (49 % d'hommes et 51 % de femmes) (Statistique Canada, 2007). Environ quatre répondants sur cinq sont de langue maternelle française (80 %). Le reste de l'échantillon est composé de répondants de langue maternelle anglaise (13 %) ou d'une langue maternelle tierce (8 %). En ce qui concerne la langue parlée à la maison, trois répondants sur quatre utilisent le français (76 %). Pour les autres répondants, 13 % utilisent l'anglais à la maison, 8 % utilisent le français et l'anglais alors que 4 % utilisent une langue tierce. Ceci témoigne d'une concentration plus élevée de répondants utilisant à la fois le français et l'anglais à la maison à Gatineau que dans l'ensemble du Québec (4 %), sans toutefois présenter de différences significatives avec l'île de Montréal (6 %)⁴.

Le bilinguisme s'observe également dans les compétences linguistiques des répondants. Deux questions de l'enquête leur permettaient d'autoévaluer leurs compétences linguistiques. D'abord, une première question concernant leur capacité à soutenir une conversation en français, en anglais ou dans ces deux langues était formulée comme suit :

Laquelle des situations suivantes correspond le mieux à la vôtre?

- *Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en anglais.*
- *Vous pouvez uniquement soutenir une conversation en français.*
- *Vous pouvez soutenir une conversation dans ces deux langues.*

Ensuite, une seconde question permettait de préciser le portrait et s'adressait aux répondants qui avaient affirmé parler généralement une autre langue que le français à la maison ou à l'extérieur :

Si vous deviez utiliser très souvent le français dans vos activités quotidiennes à l'extérieur de la maison, par exemple à l'école, au travail et dans les magasins, diriez-vous...

- ... que ce ne serait pas possible parce que vous ne connaissez pas assez cette langue?*
- ... que ce serait possible, mais que vous auriez de la difficulté à vous faire comprendre?*
- ... que ce serait assez facile?*

⁴ Les comparaisons avec le Québec et l'île de Montréal sont possibles grâce aux données provenant du même sondage, mais réalisé cette fois auprès de l'ensemble de la population québécoise. Les chiffres présentés ont été extraits de cette base et font référence aux travailleurs résidant sur l'île de Montréal ou dans l'ensemble du Québec. Pour des analyses supplémentaires, voir Presnukhina (2012). Les données présentées ici peuvent différer de celles de Presnukhina du fait que son étude s'intéresse à l'île de Montréal comme lieu de travail, alors qu'on l'aborde comme lieu de résidence dans la présente étude.

... que ce serait presque aussi facile que d'utiliser l'anglais?

Les deux premiers choix étaient alors associés à une personne unilingue, et les deux derniers, à une personne bilingue. Cette même question, mais concernant l'anglais, était également posée aux répondants qui avaient affirmé parler généralement une autre langue que le français à la maison ou à l'extérieur de celle-ci. Il devenait alors possible de générer une variable, « Compétences linguistiques », qui, bien qu'imprécise puisqu'elle n'évalue les compétences linguistiques des répondants que de façon générale, demeure toutefois pertinente pour éclairer davantage la situation. Ainsi, les résultats montrent que plus de quatre répondants sur cinq (82 %) maîtrisent à la fois le français et l'anglais, ce qui est largement supérieur aux 59 % de Québécois qui peuvent communiquer dans ces deux langues. La différence est également significative avec l'île de Montréal, où 73 % des travailleurs s'estiment être en mesure d'utiliser le français et l'anglais. Par ailleurs, il n'existe pas de différence significative pour les compétences linguistiques entre les moins de 35 ans et ceux de 35 ans et plus, contrairement à ce qu'on peut observer dans l'ensemble du Québec, où les plus jeunes sont plus nombreux à maîtriser les deux langues (Presnukhina, 2012). Près des deux tiers des répondants de l'échantillon ont 35 ans ou plus (64 %). Cette catégorie de répondants est ainsi légèrement sous-représentée dans l'échantillon alors que, selon le recensement de 2006, c'est plutôt 67 % de la population de 15 ans et plus qui a plus de 35 ans⁵.

L'échantillon comporte un taux élevé de répondants scolarisés. En effet, plus des trois quarts des répondants (78 %) de l'échantillon ont obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires, comparativement à 49 % de la population de travailleurs de 18 ans et plus résidant dans la partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau en 2006⁶. À l'opposé, selon les données du recensement de 2006, 51 % des travailleurs ont un diplôme d'études secondaires ou moins comparativement à 22 % dans l'échantillon de l'enquête. Cette surreprésentation de répondants scolarisés (et sous-représentation des répondants moins scolarisés) pose évidemment certaines limites à la représentativité des résultats. En effet, comme l'analyse le montrera, plus la scolarité est élevée, plus l'utilisation de l'anglais est répandue. Une surreprésentation de répondants scolarisés peut ainsi entraîner un biais en faveur de l'utilisation de l'anglais. Quoi qu'il en soit, les résultats demeurent toutefois révélateurs des pratiques linguistiques chez les travailleurs plus scolarisés. Par ailleurs, 54 % des travailleurs gatinois occupent un emploi de niveau professionnel ou de gestion (qui demande généralement une scolarité plus élevée). Dans le cadre de cette étude, la compétence professionnelle a été déterminée en fonction du titre du poste occupé par le

⁵ L'échantillon se compose de répondants de 18 ans et plus, alors que les données de recensements concernent plutôt les 15 ans et plus (Statistique Canada, 2007).

⁶ Source : Recensement de la population de 2006, tableau personnalisé.

répondant lors de l'enquête. Les réponses ont été codées selon la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) de 2006 avant d'être groupées par niveau de compétence⁷.

Comme la région de Gatineau est aux limites de la frontière qui sépare le Québec de l'Ontario, les résidents ont la possibilité de travailler dans l'une ou l'autre de ces provinces. Ainsi, 62 % des répondants occupent un emploi au Québec contre 38 % qui travaillent plutôt en Ontario. Par ailleurs, la région d'Ottawa-Gatineau présente une forte concentration de travailleurs de la fonction publique fédérale alors que 38 % des répondants y occupent un emploi. Un peu plus du quart (27 %) des répondants occupent quant à eux un emploi dans une entreprise privée. C'est donc dire qu'environ deux tiers des répondants (65 %) travaillent soit dans la fonction publique fédérale, soit dans une entreprise privée. Les autres types d'entreprises ou d'organisations regroupent chacun moins de 10 % des effectifs de l'échantillon. Les résultats montrent également que 16 % des travailleurs de la région de Gatineau travaillent pour la fonction publique fédérale et occupent leur emploi au Québec. Par ailleurs, 38 % des Gatinois travaillent en Ontario. En somme, ces deux groupes représentent plus de la moitié (54 %) des travailleurs de la région de Gatineau occupant un emploi à l'intérieur d'une organisation qui n'est pas soumise à la Charte de la langue française.

⁷ Pour plus de détails sur la matrice de la Classification nationale des professions de 2006, on peut consulter le www.tcu.gov.on.ca/fre/eopg/publications/statscannocft.pdf.

Tableau 1 : Répartition des répondants (en %), selon leurs caractéristiques sociodémographiques et les caractéristiques de leur emploi

Caractéristiques sociodémographiques		Caractéristiques d'emploi	
Sexe	%	Compétences professionnelles	%
Femme	50,1	Gestion	14,4
Homme	49,9	Professionnelle	39,1
Total (n) ⁸	1051	Technique	23,7
Âge	%	Intermédiaire	16,6
Moins de 35 ans	35,7	Élémentaire	6,2
35 ans et plus	64,3	Total (n)	976
Total (n)	1051		
Langue maternelle	%	Lieu de travail	%
Français	79,1	Québec	62,0
Anglais	13,2	Ontario	38,0
Autres	7,7	Total (n)	1051
Total (n)	1051		
Langue parlée à la maison	%	Type d'entreprise/organisation	%
Français	75,6	Travailleur autonome	8,1
Anglais	13,1	Entreprise privée	27,4
Français et anglais	7,8	Ville	2,5
Langue tierce	3,5	Fonction publique provinciale	6,4
Total (n)	1051	Fonction publique fédérale	37,5
Compétences linguistiques	%	Service de santé	4,5
Français uniquement	13,0	Service d'enseignement	8,8
Anglais uniquement	5,0	Autres	4,8
Français et anglais	82,0	Total (n)	1045
Total (n)	1048		
Niveau de scolarité	%	Rapport à la Charte	%
Primaire	3,5	Répondants travaillant en Ontario	38,0
Secondaire	18,9	Répondants travaillant au Québec dans la fonction publique fédérale	16,0
Collégial	32,3	Répondants travaillant au Québec et dans une autre organisation que la fonction publique fédérale	46,0
Universitaire	45,3	Total (n)	1045
Total (n)	1045		

⁸ Dans l'ensemble des tableaux, le n présenté correspond aux effectifs non pondérés.

À première vue, deux constats ressortent de la composition de l'échantillon. Le premier renvoie au fait que la région de Gatineau est majoritairement composée de personnes ayant le français comme langue maternelle. En matière d'effectifs, 101 répondants ont l'anglais comme langue maternelle et 58 ont une langue tierce, ce qui rend les croisements à partir de cette variable plutôt délicats et oblige à interpréter certains résultats avec prudence. Le second constat important concerne le type d'employeur alors que les deux tiers des travailleurs sont employés par la fonction publique fédérale ou une entreprise privée. Les effectifs réduits dans les autres types d'entreprises ou d'organisations demandant la même prudence, il sera alors plus pertinent de s'intéresser aux deux catégories majoritaires que de traiter l'ensemble des secteurs. Autrement dit, bien qu'il soit intéressant de pouvoir cibler des regroupements spécifiques de répondants, en fonction, par exemple, de la langue maternelle, de la profession, du lieu de travail et du type d'organisation, les limites imposées par les effectifs réduits font que les résultats présentés dans ce rapport concernent uniquement les catégories plus générales qui permettent des descriptions représentatives de l'ensemble de la population à l'étude.

Finalement, comme il n'existe pas de différence significative entre la langue maternelle et la langue parlée à la maison pour le français et l'anglais, la langue parlée à la maison sera généralement utilisée pour effectuer les croisements de variables. Cette dernière offre par ailleurs la catégorie « Français et anglais », qui peut être d'une grande utilité dans l'analyse des données d'une région comme Gatineau, où le bilinguisme est répandu.

PRINCIPALE LANGUE DE TRAVAIL – AUTODÉCLARATION ET POURCENTAGE ESTIMÉ DE L'UTILISATION DES LANGUES

Deux questions permettaient aux travailleurs de la région de Gatineau de déterminer leur principale langue de travail. La première, qui renvoyait à la langue normale ou habituelle, était :

Dans le cadre de votre travail, lorsque vous parlez, lisez ou écrivez, quelle est la langue que vous utilisez normalement ou habituellement?

À moins d'une utilisation égale de deux langues, les répondants devaient nommer la langue normale ou habituelle. La réponse à cette première question correspond à la langue principale de travail autodéclarée du répondant.

Pour ce qui est de la seconde question sur la principale langue de travail, elle était posée après une série de questions s'intéressant à la part de chacune des langues utilisées dans différentes situations de travail (écriture, lecture, communication, etc.). Le répondant était ainsi amené à avoir une réflexion plus poussée sur le pourcentage de temps où il utilise chacune des langues dans l'accomplissement de ses tâches. Afin de mettre les résultats en perspective avec la réponse autodéclarée, on parlera ici d'un pourcentage estimé de l'utilisation d'une langue au travail.

La seconde question s'intéressait donc à la répartition du temps d'utilisation de chacune des langues – français, anglais et langue tierce – dans le cadre du travail de façon à obtenir un total de 100 %. Cette question se formulait ainsi :

Au total, pour votre travail, quel pourcentage du temps utilisez-vous le français?

La même question était ainsi répétée au répondant pour l'anglais et pour les langues tierces.

Théoriquement, les pourcentages présentés à la seconde question devraient correspondre à ceux observés pour la langue normale de travail évoquée à la première. Pourtant, en regroupant les répondants qui utilisent majoritairement le français, l'anglais, une langue tierce ou le français et l'anglais à égalité, la répartition est différente d'une question à l'autre (Tableau 2)⁹.

⁹ Contrairement aux répondants de Gatineau qui utilisent tous au moins une langue 50 % et plus du temps au travail, certains répondants du Québec, et particulièrement de l'île de Montréal, utilisent plusieurs langues dans des proportions inférieures à 50 %. La principale langue de travail (estimée) pour ces cas correspond à la langue la plus utilisée au travail (la plus grande proportion). Pour les cas où les travailleurs utilisaient à égalité une langue tierce et le français ou l'anglais, le français ou l'anglais ont été considérés comme la langue principale de travail afin d'éviter de créer deux nouvelles catégories aux effectifs non représentatifs (français et autre; anglais et autre).

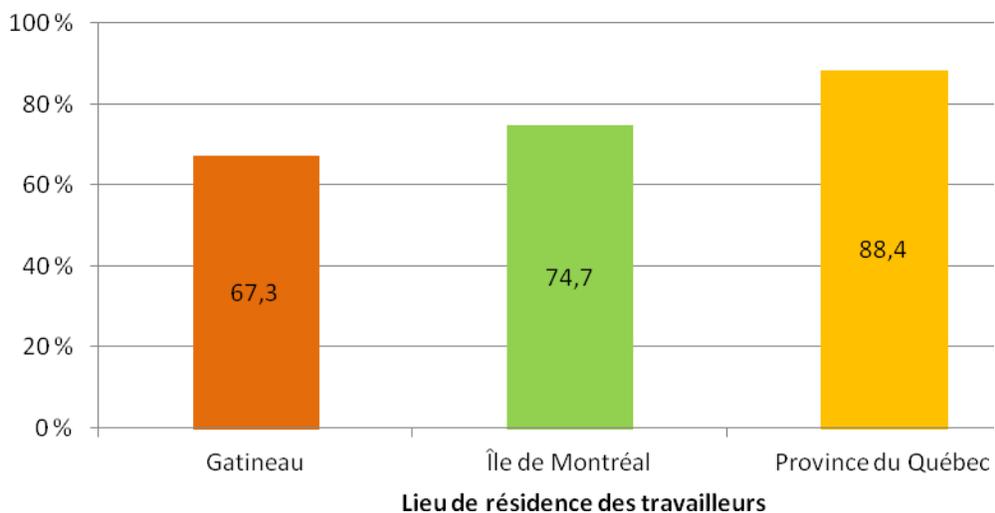
Tableau 2 : Principale langue de travail autodéclarée ou estimée (en %), selon le lieu de résidence des travailleurs

Langue de travail	Lieu de résidence					
	Gatineau		Île de Montréal		Ensemble du Québec	
	Autodéclarée	Estimée	Autodéclarée	Estimée	Autodéclarée	Estimée
Français	46,4	53,1	54,3	62,5	75,8	82,9
Anglais	32,6	33,1	24,8	27,3	11,3	11,3
Français-anglais	20,9	13,4	20,4	9,7	12,6	5,7
Autres	0,1	0,3	0,4	0,6	0,2	0,2
Total (n)	1051	1044	2324	2298	4357	4318

Les résultats montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les répondants qui déclarent spontanément (autodéclaration) avoir l'anglais comme langue habituelle du travail et ceux qui en estiment le pourcentage, contrairement à ce qu'on peut observer pour le français et pour l'utilisation égale du français et de l'anglais.

En effet, la situation n'est pas la même lorsqu'on s'intéresse au français alors que moins de répondants déclarent utiliser principalement le français au travail que lorsqu'on prend en considération leur estimation de l'utilisation du français au travail (46 % contre 53 %). Cette différence significative se voit d'ailleurs transférée chez les répondants qui affirment plutôt travailler autant en français qu'en anglais. En effet, un répondant sur cinq (21 %) déclare travailler principalement en français et en anglais, alors que ce ratio diminue à un peu plus d'un sur dix (13 %) lorsqu'ils en font l'estimation. En d'autres termes, plusieurs personnes qui travaillent dans les deux langues, mais davantage en français, déclareront spontanément plutôt travailler dans les deux langues, ce qui n'est pas le cas de ceux qui travaillent davantage en anglais. Ceux dont la langue principale de travail estimée est le français auraient ainsi tendance à spontanément sous-évaluer leur utilisation du français au travail au profit d'une utilisation égale avec l'anglais (ou à surévaluer leur utilisation de l'anglais). Il s'agit d'une situation qui s'observe également au Québec et sur l'île de Montréal. Quoi qu'il en soit, les deux tiers des répondants de la région de Gatineau disent utiliser principalement le français, seul ou à égalité avec l'anglais, peu importe que la réponse soit autodéclarée ou estimée (67 % contre 67 %). Il s'agit d'ailleurs d'une situation qui est significativement différente de celle du Québec et même de l'île de Montréal, où les travailleurs déclarent spontanément utiliser le français au travail, que ce soit seul ou à égalité avec l'anglais, dans des proportions supérieures (respectivement 88 % et 75 %) (Graphique 1).

Graphique 1 : Pourcentage de répondants déclarant spontanément utiliser principalement le français au travail (seul ou à égalité avec l'anglais), selon le lieu de résidence



UTILISATION DU FRANÇAIS AU TRAVAIL

La question qui permettait aux répondants d'estimer le pourcentage de temps d'utilisation de chacune des langues au travail a l'avantage d'être plus précise quant à l'utilisation des différentes langues au travail. Pour cette section et les suivantes, le pourcentage donné par les répondants de leur utilisation du français au travail sera donc utilisé.

Selon les données présentées au tableau 3, le tiers (34 %) des répondants de la région de Gatineau travaillent moins de 50 % de leur temps en français (ils ne l'utilisent qu'occasionnellement ou jamais); un autre tiers (33 %) l'utilisent régulièrement, soit entre 50 % et 89 % de leur temps au travail; le dernier tiers (34 %) utilisent le français au travail 90 % et plus du temps.

Tableau 3 : Utilisation du français au travail (en %), selon le lieu de résidence des travailleurs

Utilisation du français au travail	Lieu de résidence		
	Gatineau	Île de Montréal	Ensemble du Québec
Uniquement (100 %)	13,2	15,9	36,6
Généralement (90-99 %)	20,4	23,2	29,0
Régulièrement (50-89 %)	33,0 (13,4) ¹⁰	32,7 (9,4)	22,8 (5,5)
Occasionnellement (1-49 %)	29,1	23,4	9,7
Jamais (0 %)	4,4	4,9	1,9
Total (n)	1044	2298	4318

Bien que les travailleurs de la région de Gatineau adoptent des comportements linguistiques au travail semblables à ceux des travailleurs de Montréal, ils sont tout de même plus nombreux à n'utiliser qu'occasionnellement ou jamais le français au travail (33 % contre 28 %). Ces tendances contrastent par ailleurs avec ce qu'on peut observer dans l'ensemble du Québec, où l'utilisation du français au moins 50 % du temps est beaucoup plus répandue (88 % dans la province comparativement à 67 % dans la région de Gatineau et à 72 % pour les travailleurs résidant sur l'île de Montréal).

¹⁰ Pour l'ensemble des tableaux du rapport, les pourcentages entre parenthèses () représentent la proportion de travailleurs utilisant le français à 50 %. Comme il y a peu de travailleurs qui utilisent une langue tierce au travail à Gatineau, ces pourcentages pour les travailleurs de cette région représentent l'utilisation à égalité du français et de l'anglais.

Profils des répondants et langue de travail

Sexe

Le tableau 4 permet de constater que davantage de femmes que d'hommes utilisent uniquement le français au travail. En effet, un homme sur dix (10 %) utilise uniquement le français au travail alors que c'est environ une femme sur six (16 %) qui en fait autant. Par ailleurs, les différences entre sexes sont également significatives en ce qui concerne l'utilisation du français moins de la moitié du temps. Ainsi, 38 % des hommes utilisent le français au travail moins de 50 % du temps comparativement à 29 % des femmes.

Tableau 4 : Utilisation du français au travail (en %), selon le sexe

Utilisation du français au travail	Sexe	
	Femme	Homme
Uniquement (100 %)	16,0	10,3
Généralement (90-99 %)	20,9	19,9
Régulièrement (50-89 %)	34,1 (15,5)	32,0 (11,4)
Occasionnellement (1-49 %)	25,7	32,4
Jamais (0 %)	3,3	5,4
Total (n)	574	470

p = 0,019

Langue parlée à la maison

Comme le montre le tableau 5, les travailleurs francophones¹¹ de la région de Gatineau utilisent davantage le français au travail que ne le font les anglophones.

Tableau 5 : Utilisation du français au travail (en %), selon la langue parlée à la maison

Utilisation du français au travail	Langue parlée à la maison			
	Français	Anglais	Langue tierce	Français et anglais
Uniquement (100 %)	16,7	1,4	3,1	2,9
Généralement (90-99 %)	24,1	7,0	21,1	6,0
Régulièrement (50-89 %)	34,8 (12,7)	19,8 (12,8)	21,5 (6,1)	43,5 (24,6)
Occasionnellement (1-49 %)	23,9	46,9	44,4	42,9
Jamais (0 %)	0,5	24,9	10,0	4,7
Total (n)	834	108	26	76

p = 0,000

Par contre, seuls 17 % des francophones utilisent uniquement le français au travail alors que le quart des répondants anglophones (25 %) ne l'utilisent jamais. Les trois quarts des répondants francophones (76 %) utilisent le français au moins 50 % du temps. C'est donc un répondant francophone sur quatre qui utilise le français de façon minoritaire au travail. Chez les anglophones, ils ne sont que 28 % à utiliser le français au travail au moins la moitié du temps. Il importe toutefois de mentionner que 13 % des francophones et des anglophones utilisent le français et l'anglais à égalité. Seulement 15 % d'anglophones utilisent donc le français au travail plus de la moitié du temps.

Les données pour les répondants qui parlent une langue tierce à la maison, ou encore à la fois le français et l'anglais, sont présentées à titre indicatif. Le lecteur est toutefois invité à interpréter les résultats avec prudence compte tenu des effectifs réduits dans ces deux groupes.

¹¹ Dans ce rapport, les termes *francophones* et *anglophones* renvoient respectivement aux utilisateurs du français et de l'anglais à la maison. Les *bilingues* représentent ceux qui utilisent à égalité le français et l'anglais.

Compétences linguistiques

Plus de quatre travailleurs de la région de Gatineau sur cinq (82 %) ont des compétences tant en français qu'en anglais. Le tableau 6 indique, sans grande surprise, que l'utilisation d'une langue au travail est liée à la maîtrise de cette langue par le travailleur. En ce qui concerne les répondants maîtrisant les deux langues, comme ils constituent la majorité de l'échantillon, ils représentent bien ce qu'on peut observer pour l'ensemble des travailleurs de Gatineau. En effet, les deux tiers de ceux-ci (66 %) utilisent le français au moins la moitié du temps. Étrangement, 37 % des répondants affirmant n'avoir des compétences qu'en anglais disent tout de même utiliser le français occasionnellement au travail. Chez les répondants qui déclarent n'avoir des compétences qu'en français, c'est plus de la moitié d'entre eux (56 %) qui affirment utiliser l'anglais à un degré ou à un autre. L'enquête ne permet pas d'expliquer ces résultats qui semblent contradictoires. Toutefois, comme l'évaluation des compétences concernait surtout les communications orales, cette contradiction peut être atténuée si l'on considère que certains travailleurs peuvent être amenés à utiliser une langue sans devoir la maîtriser oralement (pour la lecture, par exemple). Il est également possible que certaines personnes qui sont en mesure de se faire comprendre tant bien que mal dans une autre langue ne se déclarent pas pour autant bilingues. Quoi qu'il en soit, les résultats montrent que l'autoévaluation d'une caractéristique comme les compétences linguistiques a ses limites et que les résultats doivent être interprétés avec prudence. Par ailleurs, les effectifs réduits des répondants unilingues demandent une prudence supplémentaire dans la lecture des résultats.

Tableau 6 : Utilisation du français au travail (en %), selon les compétences linguistiques

Utilisation du français au travail	Compétence linguistique		
	Français uniquement	Anglais uniquement	Français et anglais
Uniquement (100 %)	43,6	0,0	9,2
Généralement (90-99 %)	34,6	0,0	19,2
Régulièrement (50-89 %)	17,4 (4,2)	0,0 (0,0)	37,6 (15,8)
Occasionnellement (1-49 %)	4,4	36,9	32,6
Jamais (0 %)	0,0	63,1	1,5
Total (n)	146	41	855

p = 0,000

Niveau de scolarité et compétences professionnelles

Comme les compétences liées à la profession sont souvent liées au niveau de scolarité, ces deux caractéristiques sont présentées dans la même section. Ainsi, les tableaux 7 et 8 présentent l'utilisation du français selon ces deux caractéristiques. Plus le dernier niveau de scolarité atteint est élevé, ou encore plus les compétences professionnelles sont liées à un niveau de scolarité élevé, moins le français est utilisé de façon exclusive au travail. Ceci s'observe notamment chez les universitaires et chez les gestionnaires, deux catégories qui présentent des différences significatives par rapport aux autres. Par contre, ces deux mêmes catégories sont également celles qui regroupent le moins de répondants n'utilisant jamais le français au travail. La situation est différente à l'autre bout du spectre. En effet, les trois quarts des répondants ayant atteint un niveau de scolarité primaire ou secondaire (76 %) ou ceux ayant des compétences professionnelles élémentaires (77 %) utilisent le français au moins la moitié du temps comparativement à 62 % chez les diplômés universitaires et 61 % chez les gestionnaires. Autrement dit, une scolarité élevée ou des compétences professionnelles de gestion amènent les travailleurs à avoir davantage recours à l'anglais au travail.

Tableau 7 : Utilisation du français au travail (en %), selon le plus haut niveau de scolarité atteint

Utilisation du français au travail	Niveau de scolarité		
	Primaire ou secondaire	Collégial	Universitaire
Uniquement (100 %)	15,0	14,0	11,8
Généralement (90-99 %)	21,0	24,8	16,8
Régulièrement (50-89 %)	40,0 (14,0)	28,7 (13,0)	33,0 (13,6)
Occasionnellement (1-49 %)	19,4	27,9	34,7
Jamais (0 %)	4,6	4,6	3,8
Total (n)	236	340	464

p = 0,004

Tableau 8 : Utilisation du français au travail (en %), selon les compétences professionnelles

Utilisation du français au travail	Compétence professionnelle				
	Gestion	Professionnelle	Technique	Intermédiaire	Élémentaire
Uniquement (100 %)	6,4	13,6	13,9	11,3	30,3
Généralement (90-99 %)	19,5	18,7	26,7	23,3	15,8
Régulièrement (50-89 %)	34,9 (13,9)	32,7 (15,6)	32,8 (10,9)	34,0 (13,5)	31,0 (11,3)
Occasionnellement (1-49 %)	37,7	29,5	22,4	27,3	18,5
Jamais (0 %)	1,6	5,5	4,3	4,2	4,4
Total (n)	142	377	228	166	61

p = 0,006

Âge

Les résultats n'ont pas permis d'observer de différence significative entre les moins de 35 ans et les répondants âgés de 35 ans ou plus en ce qui concerne l'utilisation du français au travail.

Caractéristiques d'emploi et langue de travail

Lieu de travail

La région de Gatineau se situe à la frontière de la province de l'Ontario. À cet égard, le marché de l'emploi ontarien est facilement accessible pour les travailleuses et les travailleurs de Gatineau. Évidemment, l'utilisation répandue de l'anglais en Ontario tend à modifier les habitudes langagières des travailleurs de Gatineau qui y occupent un emploi. Le tableau 9 montre les différences linguistiques auxquelles sont confrontés les travailleurs selon qu'ils travaillent au Québec ou en Ontario. Ainsi, un travailleur sur cinq (21 %) utilise uniquement le français au Québec alors que c'est le cas d'environ deux travailleurs sur cent (2 %) du côté ontarien. De façon plus globale, 70 % des Gatinois qui travaillent au Québec utilisent le français la majorité¹² du temps, alors qu'ils ne sont que 26 % à en faire autant lorsqu'ils travaillent en Ontario. Comme ces

¹² Dans le texte, la majorité correspond à 51 % ou plus.

derniers représentent 38 % de l'échantillon, les pratiques linguistiques au travail en Ontario auront certainement un effet sur les pratiques linguistiques au travail en général pour les travailleurs de Gatineau. Quoi qu'il en soit, moins d'un travailleur sur dix (9 %) qui occupe un emploi en Ontario affirme ne jamais utiliser le français au travail.

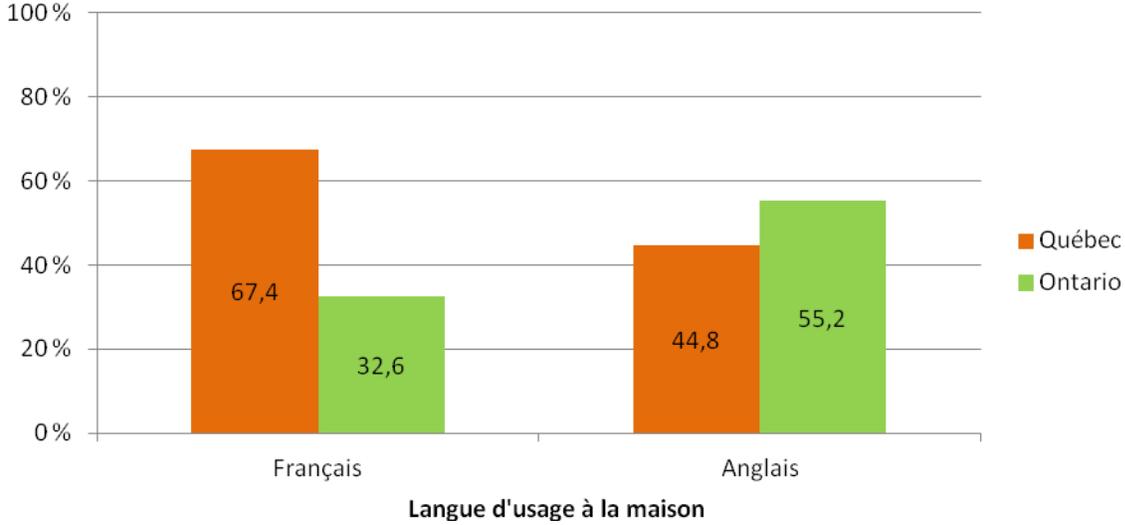
Tableau 9 : Utilisation du français au travail (en %) des travailleurs résidant dans la région de Gatineau, selon la province d'emploi

Utilisation du français au travail	Province d'emploi	
	Québec	Ontario
Uniquement (100 %)	20,4	1,5
Généralement (90-99 %)	27,6	8,6
Régulièrement (50-89 %)	33,8 (11,7)	31,8 (16,3)
Occasionnellement (1-49 %)	16,8	49,0
Jamais (0 %)	1,4	9,1
Total (n)	669	375

p = 0,000

Le graphique 2 permet de faire ressortir la répartition des travailleurs gatinois par province d'emploi selon qu'ils utilisent le français ou l'anglais à la maison. Les répondants qui utilisent le français à la maison travaillent davantage au Québec qu'en Ontario. Il s'agit de différences significatives avec les répondants qui utilisent plutôt l'anglais à la maison et qui sont beaucoup plus nombreux à occuper un emploi en Ontario.

Graphique 2 : Répartition (en %) des travailleurs de Gatineau par province d'emploi, selon la langue d'usage à la maison



p = 0,000

Types d'organisations

L'entreprise privée et la fonction publique fédérale représentent les deux plus grands employeurs de la région de Gatineau alors que près des deux tiers (65 %) des travailleurs y occupent un emploi. Comme les autres types d'entreprises ou d'organisations présentent des effectifs limités, les analyses porteront sur ces deux employeurs. Non seulement ils sont les deux plus grands employeurs de la région, mais il est par ailleurs intéressant d'effectuer une comparaison entre le secteur privé et l'institution que représente la fonction publique fédérale, ceux-ci n'ayant pas les mêmes intérêts et n'étant pas soumis aux mêmes obligations. En effet, les entreprises privées du Québec sont assujetties à la Charte de la langue française, contrairement aux entreprises privées situées en Ontario et à la fonction publique fédérale, que ses bureaux soient localisés au Québec ou ailleurs.

Le tableau 10 présente les données concernant l'utilisation du français au travail selon le type d'employeur et selon la province d'emploi. Les résultats montrent que les employés d'une entreprise privée sont plus nombreux à utiliser exclusivement le français que ceux dans la fonction publique fédérale (14 % contre 1 %). Inversement, ils sont portés à ne jamais utiliser le français (9 % contre 3 %). Environ six travailleurs du secteur privé sur dix (61 %) utilisent le français la majorité du temps, alors que c'est plutôt trois sur dix (29 %) qui en font autant dans le secteur public fédéral. Notons toutefois que la fonction publique fédérale accorde de l'importance au bilinguisme alors que plus d'un travailleur sur cinq (21 %) affirme travailler autant en français qu'en anglais, part qui s'élève plutôt à 12 % dans les entreprises privées. Lorsqu'on prend en

considération la province d'emploi, ces résultats peuvent être nuancés. En effet, l'utilisation majoritaire du français dans l'entreprise privée est beaucoup plus répandue au Québec (78 %) qu'en Ontario (21 %). L'écart est beaucoup moins prononcé dans la fonction publique fédérale, où 36 % des travailleurs au Québec utilisent majoritairement le français contre 24 % en Ontario. Malgré tout, qu'il occupe son emploi au Québec ou en Ontario, seul un répondant sur cent (1 %) qui travaille dans la fonction publique fédérale utilise exclusivement le français au travail. Il en va de même pour les travailleurs qui occupent un emploi en Ontario dans le secteur privé. Par contre, un travailleur sur cinq (19 %) qui occupe son emploi au Québec dans l'entreprise privée utilise exclusivement le français au travail. La situation est inverse pour ceux qui n'utilisent jamais le français au travail dans l'entreprise privée (2 % au Québec contre 23 % en Ontario).

Tableau 10 : Utilisation du français au travail (en %), selon le type d'employeur et la province d'emploi

Utilisation du français au travail	Type d'employeur					
	Entreprise privée			Fonction publique fédérale		
	Québec	Ontario	Total	Québec	Ontario	Total
Uniquement (100 %)	19,0	1,3	13,6	1,2	1,1	1,1
Généralement (90-99 %)	33,9	8,8	26,3	10,1	4,4	6,8
Régulièrement (50-89 %)	35,5 (10,0)	26,9 (16,4)	32,9 (12,0)	49,5 (25,1)	37,0 (18,6)	42,3 (21,4)
Occasionnellement (1-49 %)	9,2	40,4	18,7	38,0	54,1	47,2
Jamais (0 %)	2,4	22,6	8,5	1,2	3,4	2,5
Total (n)	198	79*	277	162	213	375

p = 0,007 (entreprise privée)

p = 0,014 (fonction publique fédérale)

* Les effectifs réduits demandent d'interpréter les résultats avec prudence.

Les travailleurs de la fonction publique fédérale sont ainsi peu nombreux à utiliser généralement ou exclusivement le français en milieu de travail. Le tableau 11 vient toutefois nuancer le portrait. Dans ce tableau, les catégories « Occasionnellement » et « Jamais » ont été regroupées. Par ailleurs, les travailleurs de la fonction publique fédérale ont été différenciés des autres travailleurs, qu'ils relèvent du secteur privé ou de n'importe quelle autre sphère d'activité (travail autonome, ville, fonction publique provinciale, service de santé, service d'enseignement, etc.).

Les données montrent que les francophones travaillent davantage en français et les anglophones, en anglais. Toutefois, lorsqu'on se limite aux travailleurs des autres sphères

d'activité, c'est-à-dire qui n'occupent pas un emploi dans la fonction publique fédérale, deux constatations peuvent être effectuées. D'une part, le pourcentage de francophones qui travaillent majoritairement en français augmente, et d'autre part, le pourcentage d'anglophones qui travaillent moins de 50 % du temps en français (donc principalement en anglais) augmente également. Il y a donc tout lieu de croire que les employés de la fonction publique fédérale sont plus nombreux que les autres travailleurs de Gatineau à utiliser l'anglais lorsqu'ils sont francophones et, inversement, à utiliser le français lorsqu'ils sont anglophones. Ceci se confirme effectivement pour les francophones qui travaillent dans la fonction publique fédérale lorsqu'on observe les données les concernant. En effet, 34 % d'entre eux utilisent majoritairement le français au travail alors que ce pourcentage s'élève à 79 % chez les autres travailleurs de Gatineau. Pour les anglophones, il n'y a pas de différence entre les employés de la fonction publique fédérale et ceux des autres sphères d'activité en ce qui concerne l'utilisation majoritaire du français (15 % et 16 %). Le nombre de répondants anglophones travaillant dans la fonction publique fédérale étant plutôt faible, le lecteur doit observer les pourcentages concernant ce dernier groupe avec prudence.

Tableau 11 : Utilisation du français au travail (en %), selon la langue parlée à la maison et selon le fait d'occuper un emploi dans la fonction publique fédérale ou dans d'autres sphères d'activité

Utilisation du français au travail	Langue parlée à la maison					
	Français			Anglais		
	Fonction publique fédérale	Autres sphères d'activité	Total	Fonction publique fédérale	Autres sphères d'activité	Total
Uniquement (100 %)	1,6	25,3	16,7	0,0	2,4	1,4
Généralement (90-99 %)	7,4	33,5	24,1	7,1	7,0	7,0
Régulièrement (50-89 %)	45,5 (20,6)	28,7 (8,2)	34,8 (12,7)	27,9 (20,5)	14,7 (7,9)	19,8 (12,8)
Occasionnellement ou jamais (0-49 %)	45,5	12,5	24,4	65,0	75,9	71,8
Total (n)	287	543	834	41	66	108

Le français dans les différentes activités du travail

Les questions relatives aux activités au travail étaient construites de la même façon que la question sur la langue principale : pour chaque aspect du travail évalué, les travailleurs devaient indiquer le pourcentage de temps d'utilisation du français, de l'anglais et d'une langue tierce, s'il y a lieu, de façon à obtenir un total de 100 % pour chaque volet. Cette section s'intéressera donc à l'utilisation du français au travail, que ce soit pour la lecture ou l'écriture de documents, la communication avec les supérieurs, les subalternes ou les collègues, ou encore la communication avec des personnes de l'extérieur de l'entreprise ou de l'organisation. La répartition totale des répondants pour chacune des situations de travail évaluées sera d'abord présentée. Ceci concerne l'ensemble des travailleurs de Gatineau, toutes catégories d'emploi confondues. Par la suite, les données de l'ensemble des situations au travail seront présentées en fonction de la langue parlée à la maison, du lieu de travail et du type d'entreprise ou d'organisation. Pour une utilisation de 51 % ou plus du français, il s'agira alors d'une utilisation majoritaire du français au travail.

Rédaction et lecture de documents

Les travailleurs sont souvent amenés à rédiger ou à lire des documents. Ceux-ci peuvent être destinés à l'interne ou à l'externe, comme ils peuvent provenir de l'interne ou de l'externe. Ces différentes possibilités peuvent certainement avoir une incidence sur le choix de la langue qui sera utilisée pour effectuer la tâche en question. Le tableau 12 présente l'utilisation du français lors de la lecture et de l'écriture de documents tant internes qu'externes. Le questionnaire permettait de distinguer la rédaction et la lecture de documents internes, ce qui n'était pas le cas pour les documents externes.

Aucune différence significative ne s'observe entre la rédaction et la lecture de documents internes, sauf en ce qui concerne les répondants qui disent ne jamais utiliser le français. Autrement, le quart des répondants rédige (27 %) et lit (25 %) les documents internes uniquement en français. Malgré tout, il y a environ 45 % des répondants qui rédigent ou lisent moins de 50 % du temps en français les documents internes. Pour les documents provenant de l'externe ou destinés à l'externe, un répondant sur dix (10 %) affirme lire ou rédiger uniquement en français. Davantage de répondants affirment toutefois lire ou rédiger les documents de l'externe régulièrement ou généralement en français que ce qu'on peut observer à l'interne (50 % à l'externe comparativement à 28 % pour la rédaction et 31 % pour la lecture de documents internes). Au final, il n'y a pas de différence significative entre les documents internes et externes en ce qui concerne l'utilisation majoritaire du français dans la rédaction ou la lecture.

Tableau 12 : Répartition (en %) des répondants, selon le type de document

Utilisation du français au travail	Type de document		
	Rédaction de documents internes	Lecture de documents internes	Rédaction/Lecture de documents externes*
Uniquement (100 %)	26,9	25,2	9,8
Généralement (90-99 %)	7,3	7,4	16,7
Régulièrement (50-89 %)	20,6 (14,4)	23,9 (15,3)	32,9 (16,5)
Occasionnellement (1-49 %)	29,8	32,6	28,8
Jamais (0 %)	15,5	10,9	11,8
Total (n)	575	646	423

*Question uniquement posée aux répondantes et aux répondants qui travaillent au Québec.

Communications externes

Dans le cadre de leurs fonctions, les travailleurs peuvent être amenés à communiquer oralement, que ce soit par téléphone ou en personne, avec des gens de l'extérieur de l'entreprise ou de l'organisation. Lors de l'enquête, les travailleurs étaient appelés à estimer leur utilisation des langues lors de communications avec des clients et des fournisseurs du Québec, ainsi qu'avec toute personne située à l'extérieur du Québec. Le tableau 13 présente la répartition des répondants selon l'utilisation du français au travail lors de ces trois types de communications externes.

Peu de communications avec des personnes qui sont situées à l'extérieur du Québec se font uniquement en français (4 %). Toutefois, un peu plus du quart des répondants (28 %) utilisent le français la majorité du temps dans leurs communications à l'extérieur du Québec.

Que ce soit avec les clients ou les fournisseurs du Québec, le français est majoritairement utilisé pour les communications (respectivement 81 % et 82 %). Cependant, les travailleurs utilisent uniquement le français davantage dans les communications avec les fournisseurs que dans celles avec les clients (48 % contre 29 %).

Tableau 13 : Utilisation du français au travail (en %) lors des communications orales externes à l'entreprise ou à l'organisme

Utilisation du français au travail	Destination de la communication orale		
	Extérieur du Québec*	Clients du Québec	Fournisseurs du Québec
Uniquement (100 %)	3,9	28,9	47,7
Généralement (90-99 %)	10,4	30,6	19,9
Régulièrement (50-89 %)	30,7 (17,5)	31,0 (9,7)	21,2 (7,1)
Occasionnellement (1-49 %)	40,3	7,6	7,2
Jamais (0 %)	14,6	1,8	3,9
Total (n)	412	760	416

* Question uniquement posée aux répondantes et aux répondants qui travaillent au Québec.

Communications internes

Dans un milieu de travail, les travailleurs communiquent souvent à l'interne, c'est-à-dire avec d'autres travailleurs de l'entreprise ou de l'organisation. Ces communications peuvent se dérouler dans différents contextes de rapports hiérarchiques. On peut ainsi avoir des communications avec un supérieur, avec des subalternes ou encore avec des collègues de même niveau hiérarchique. Le tableau 14 présente la répartition des travailleurs de la région de Gatineau en ce qui concerne l'utilisation du français pour les communications à l'intérieur de ces trois rapports hiérarchiques. Que ce soit avec le supérieur, avec les subalternes ou avec les collègues, environ six travailleurs sur dix utilisent majoritairement le français dans leurs communications (respectivement 64 %, 60 % et 56 %). Par contre, une plus grande proportion de travailleurs utilisent uniquement le français avec leur supérieur immédiat que ce qu'on peut observer dans les communications avec les subalternes ou les collègues (52 % contre 34 % et 35 %).

La majorité des supérieurs des travailleurs de Gatineau sont de langue maternelle française (65 %). Considérant que la majorité des répondants utilisent le français à la maison, ceci peut en partie expliquer le pourcentage élevé de communications uniquement en français avec leur supérieur.

Tableau 14 : Utilisation du français au travail (en %) pour les communications internes, selon le rapport hiérarchique

Utilisation du français au travail	Communications		
	Avec le supérieur	Avec les subalternes	Avec les collègues
Uniquement (100 %)	51,6	34,1	34,5
Généralement (90-99 %)	7,0	10,5	8,5
Régulièrement (50-89 %)	11,6 (6,5)	29,0 (13,2)	28,5 (15,4)
Occasionnellement (1-49 %)	10,7	15,4	20,2
Jamais (0 %)	19,1	11,0	8,3
Total (n)	933	449	906

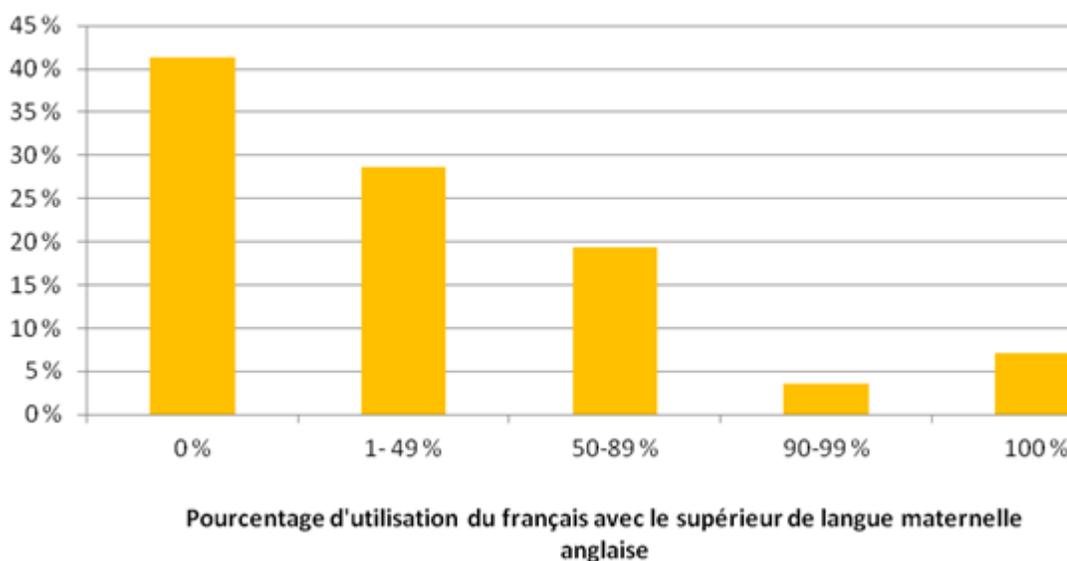
Le tableau 15 montre que trois travailleurs sur quatre (75 %) utilisent uniquement le français avec leur supérieur de langue maternelle française. Seuls 5 % des travailleurs dont le superviseur est de langue maternelle française n'utilisent qu'occasionnellement le français dans leurs communications avec celui-ci. À l'inverse, 79 % des travailleurs dont le superviseur est de langue maternelle anglaise utilisent le français moins de la moitié du temps dans leurs communications avec lui. En fait, plus de la moitié (54 %) des travailleurs dont le supérieur est de langue maternelle anglaise n'utilisent jamais le français lorsqu'ils communiquent avec ce dernier. Ceci se précise lorsqu'on observe uniquement les travailleurs qui utilisent le français à la maison et qui ont une superviseuse ou un superviseur de langue maternelle anglaise (Graphique 3). En effet, sept francophones sur dix (70 %) utilisent le français moins de la moitié du temps dans leurs communications avec leur supérieur. De fait, 41 % n'utiliseraient même jamais le français dans ce type d'échange.

Tableau 15 : Utilisation du français au travail (en %) avec son supérieur immédiat, selon la langue maternelle du supérieur

Utilisation du français au travail	Langue maternelle du supérieur		
	Français	Anglais	Langue tierce
Uniquement (100 %)	75,3	4,5	17,6
Généralement (90-99 %)	9,0	2,7	8,5
Régulièrement (50-89 %)	10,9 (5,1)	13,4 (8,9)	5,8 (5,8)
Occasionnellement (1-49 %)	3,1	25,3	27,1
Jamais (0 %)	1,8	54,0	40,9
Total (n)	628	270	30*

* En raison des effectifs réduits, le lecteur est invité à interpréter les résultats concernant la langue tierce avec prudence.

Graphique 3 : Utilisation du français au travail (en %) par les francophones dans les communications avec leur supérieur de langue maternelle anglaise



(n = 186)

p = 0,000

La prochaine section s'intéressera à l'utilisation du français dans différentes situations de travail selon certaines caractéristiques des répondants. Afin de simplifier la présentation, les données sont présentées dans les graphiques en quatre catégories :

Minoritairement en français (de 0 à 49 % du temps de travail);
Égalité entre le français et l'anglais (50 % du temps);
Régulièrement en français (de 51 % à 89 % du temps);
Généralement en français (90 % ou plus du temps).

L'analyse présentera les résultats en deux temps. Dans un premier temps, de façon à observer l'utilisation majoritaire du français au travail (51 % ou plus du temps de travail). Il s'agit alors du regroupement des catégories « Régulièrement en français » et « Généralement en français ». Dans un deuxième temps, l'utilisation générale du français au travail (90 % ou plus du temps) sera présentée.

L'utilisation du français au travail chez les francophones

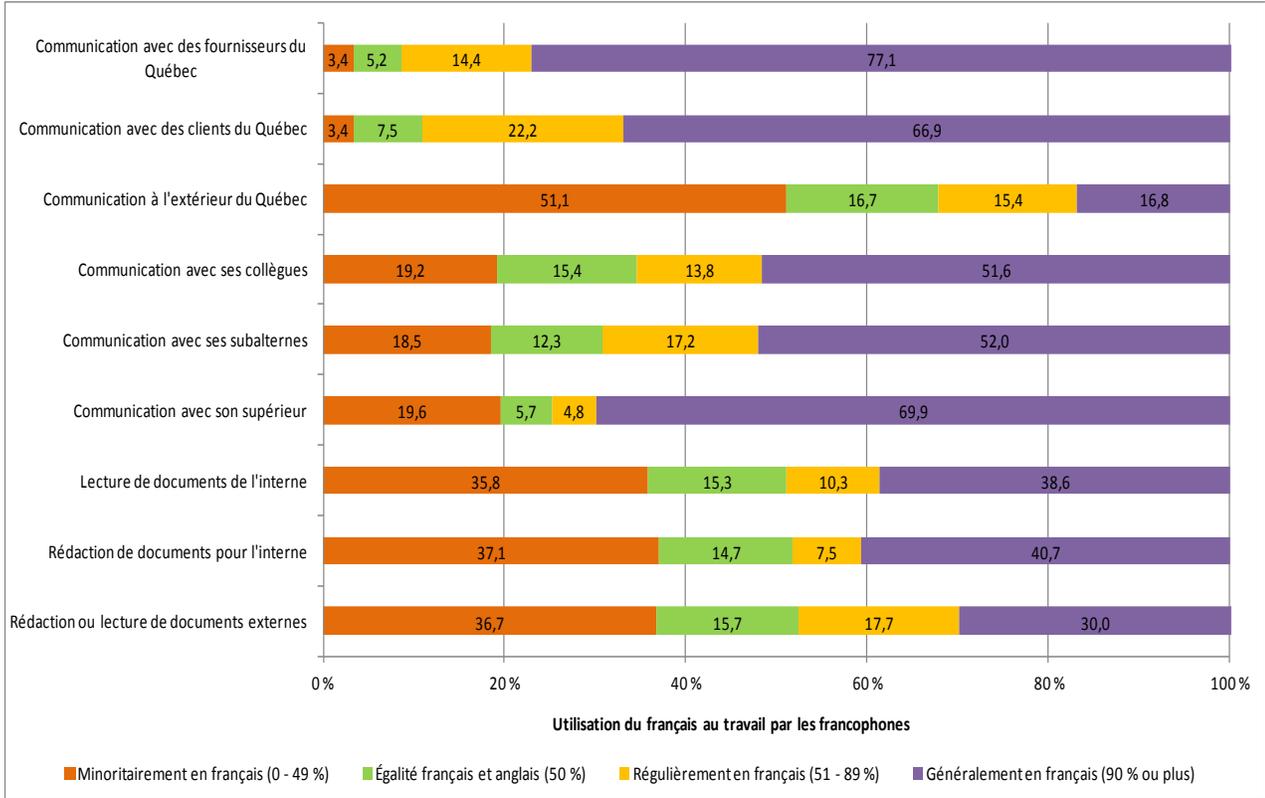
L'utilisation majoritaire du français (51 % ou plus du temps de travail)

Le graphique 4 montre que les francophones utilisent le français au moins la moitié du temps dans l'ensemble de leurs activités au travail, à l'exception de leurs communications avec des gens de l'extérieur du Québec. La quasi-totalité des francophones utilisent d'ailleurs majoritairement le français dans leurs communications avec les clients (89 %) et les fournisseurs (91 %) du Québec. Environ le tiers des travailleurs francophones utilisent majoritairement le français dans leurs communications avec leurs collègues (66 %) ou leurs subalternes (69 %). Dans leurs communications avec leur supérieur immédiat, ce sont les trois quarts des répondants qui affirment utiliser majoritairement le français (75 %). On observe cependant une plus faible utilisation du français chez les répondants dans les communications avec des personnes de l'extérieur du Québec puisqu'un peu moins du tiers des répondants (32 %) utilisent majoritairement le français. L'utilisation du français dans la rédaction et la lecture de documents, tant internes qu'externes, est également plus faible puisque la moitié des travailleurs francophones utilisent majoritairement le français.

L'utilisation générale du français (90 % ou plus du temps de travail)

Une proportion importante de francophones utilisent généralement le français (90 % ou plus du temps) dans leurs communications avec les clients (67 %) et les fournisseurs (77 %) du Québec. Plus de la moitié des travailleurs francophones (52 %) utilisent généralement le français dans leurs communications avec leurs collègues ou leurs subalternes. Cette proportion s'élève à sept travailleurs francophones sur dix (70 %) dans les communications avec le supérieur. Sans surprise, peu de travailleurs francophones (17 %) utilisent généralement le français dans les communications avec des personnes de l'extérieur du Québec.

Graphique 4 : Utilisation du français au travail (en %) par les francophones, selon le type d'activité au travail¹³



¹³ Les effectifs de chacune des activités sont supérieurs à 300.

Lieu de travail

Les travailleurs de la région de Gatineau sont nombreux (38 %) à occuper un emploi en Ontario. Le graphique 5 présente l'utilisation du français dans les différentes activités du travail selon que l'emploi est occupé au Québec ou en Ontario.

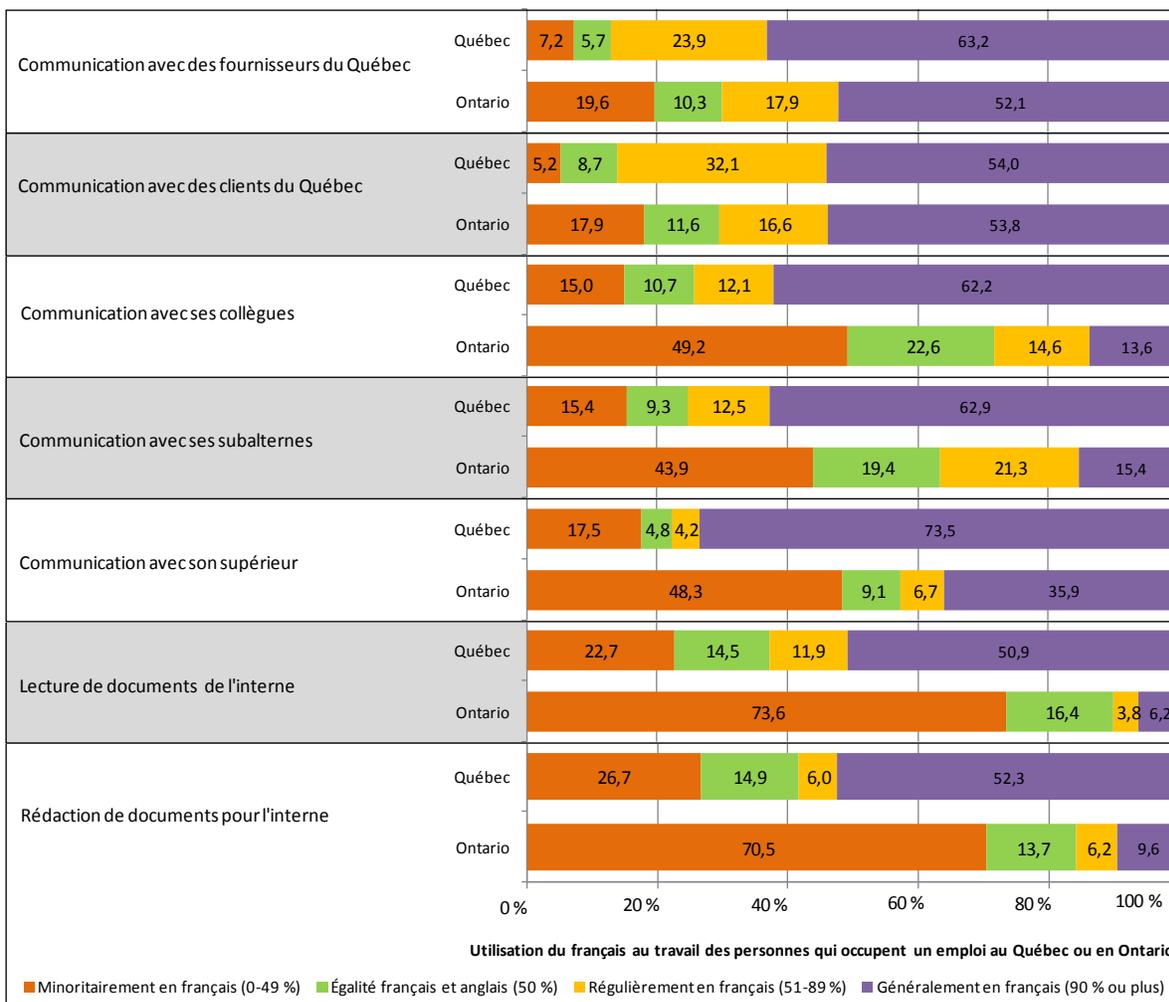
L'utilisation majoritaire du français (51 % ou plus du temps de travail)

Les travailleurs qui occupent un emploi au Québec sont beaucoup plus nombreux que leurs concitoyens qui travaillent en Ontario à communiquer majoritairement en français avec leurs supérieurs, leurs subalternes ou leurs collègues (respectivement 78 %, 75 % et 74 % comparativement à 43 %, 37 % et 28 %). En ce qui concerne la rédaction et la lecture de documents internes, la situation diffère également selon qu'on travaille au Québec ou en Ontario. Ainsi, pour la rédaction de documents destinés à l'interne, 58 % des travailleurs au Québec le font majoritairement en français, alors qu'en Ontario la proportion est de 16 %. On observe la même situation pour la lecture de documents, alors qu'au Québec 63 % des travailleurs lisent les documents en français, la majorité du temps, par rapport à un taux de 10 % en Ontario. Bien qu'importantes, les différences sont moins prononcées en ce qui concerne les communications avec les clients et les fournisseurs du Québec. Effectivement, qu'ils occupent un emploi au Québec ou en Ontario, les travailleurs de la région de Gatineau sont environ neuf sur dix à communiquer majoritairement en français avec des clients ou des fournisseurs du Québec lorsqu'ils travaillent au Québec (respectivement 86 % et 87 %), et environ sept sur dix (70 %) à en faire autant lorsqu'ils travaillent en Ontario.

L'utilisation générale du français (90 % ou plus du temps de travail)

Peu importe le type d'activité au travail, plus de la moitié des répondants qui occupent leur emploi au Québec utilisent généralement le français au travail (90 % ou plus du temps). Cette proportion est particulièrement importante dans les communications avec le supérieur immédiat alors que près des trois quarts des travailleurs gatinois (74 %) utilisent généralement le français. Pour les travailleurs qui occupent leur emploi en Ontario, l'utilisation générale du français est beaucoup moins répandue, particulièrement dans les communications internes et dans la rédaction et la lecture de documents.

Graphique 5 : Utilisation du français au travail (en %) des personnes qui occupent un emploi au Québec ou en Ontario, selon le type d'activité au travail¹⁴



¹⁴ Les effectifs de chacune des activités sont supérieurs à 120.

Types d'organisations

Environ les deux tiers des travailleurs de la région de Gatineau occupent un emploi soit dans une entreprise privée, soit dans la fonction publique fédérale. Le graphique 6 présente ainsi l'utilisation du français dans les différentes activités au travail selon que les personnes travaillent pour une entreprise privée ou pour la fonction publique fédérale.

L'utilisation majoritaire du français (51 % ou plus du temps de travail)

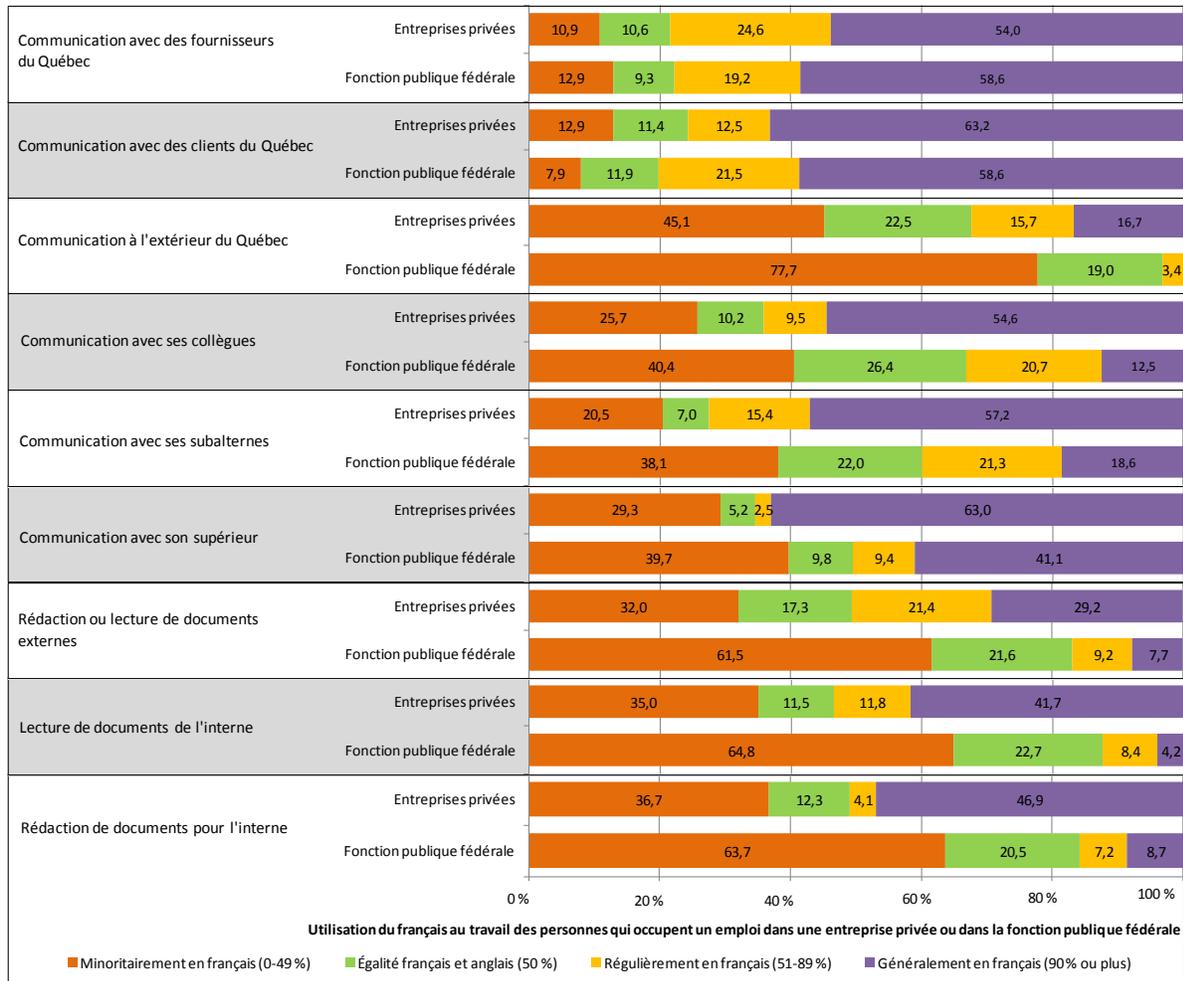
Les résultats montrent des tendances semblables à ce qu'il a été observé précédemment entre les emplois occupés au Québec ou en Ontario. Les écarts sont toutefois moins prononcés ici. Ainsi, les communications à l'interne s'effectuent majoritairement en français pour un plus grand nombre de répondants de l'entreprise privée que de la fonction publique fédérale; la rédaction et la lecture de documents, qu'ils soient internes ou externes, s'effectuent majoritairement en français pour la moitié des travailleurs de l'entreprise privée (entre 51 % et 54 %), mais les proportions sont nettement moindres pour ceux qui travaillent dans la fonction publique fédérale (de 13 % à 16 %). Environ huit travailleurs sur dix communiquent majoritairement en français avec leurs clients ou leurs fournisseurs du Québec, et ce, qu'ils soient de l'entreprise privée (76 % et 79 %) ou de la fonction publique fédérale (80 % et 78 %). Par contre, moins de travailleurs communiquent majoritairement en français avec des personnes de l'extérieur du Québec. Le tiers des travailleurs (32 %) qui occupent un emploi dans une entreprise privée communiquent majoritairement en français avec des personnes de l'extérieur du Québec, alors que ce pourcentage n'est que de 3 % chez les travailleurs de la fonction publique fédérale. Afin de mettre ces résultats en perspective, rappelons que la majorité des répondants qui occupent un emploi dans une entreprise privée sont localisés au Québec (70 %), alors que les employés de la fonction publique fédérale travaillent davantage en Ontario (57 %).

L'utilisation générale du français (90 % ou plus du temps de travail)

Alors que, de façon générale, dans les graphiques précédents, on observe que la majorité des répondants qui utilisent le français plus de la moitié du temps (51 % ou plus du temps) l'utilisent en fait généralement 90 % ou plus du temps, la même situation est moins observée dans la fonction publique fédérale. En effet, à l'exception des communications avec le supérieur immédiat, où 40 % des travailleurs de la fonction publique fédérale utilisent le français 90 % ou plus du temps, l'utilisation générale du français dans les communications internes (avec les collègues ou avec les subalternes) est faible (13 % et 19 %). Il en va de même pour la rédaction et la lecture de documents internes (9 % et 4 %) ainsi que pour la rédaction et la lecture de documents externes (8 %). Les résultats montrent également que la quasi-totalité des employés du secteur privé qui utilisent majoritairement le français dans leurs communications avec leur supérieur communiquent en fait plus de 90 % du temps avec ce dernier en français. Afin de mettre ces

résultats en perspective, il importe de rappeler que la majorité des répondants qui occupent un emploi dans une entreprise privée sont localisés au Québec (70 %), alors que les employés de la fonction publique fédérale travaillent davantage en Ontario (57 %).

Graphique 6 : Utilisation du français au travail (en %) des personnes qui occupent un emploi dans une entreprise privée ou dans la fonction publique fédérale, selon le type d'activité au travail¹⁵



¹⁵ Les effectifs de chacune des activités sont supérieurs à 120.

CONCLUSION

Ce rapport a présenté les pratiques linguistiques des travailleurs de la région de Gatineau, c'est-à-dire la portion québécoise de la région métropolitaine de recensement d'Ottawa-Gatineau. Les travailleurs de la région de Gatineau présentent certaines caractéristiques singulières par rapport à l'ensemble des Québécois. D'abord, ils habitent à la frontière de l'Ontario, ce qui leur ouvre les portes du marché de l'emploi de cette province. Plus du tiers des travailleurs de Gatineau (38 %) travaillent d'ailleurs en Ontario. La région d'Ottawa étant par ailleurs la région de la capitale du Canada, la fonction publique fédérale y est un employeur important alors que 38 % des travailleurs de la région de Gatineau y occupent un emploi. Comme la Charte de la langue française ne s'applique pas dans la fonction publique fédérale, en ajoutant les 16 % de travailleurs qui y occupent un emploi au Québec aux 38 % de travailleurs qui occupent un emploi en Ontario, c'est plus de la moitié (54 %) des travailleurs de la région de Gatineau dont le lieu de travail n'est pas soumis à la Charte. Les Gatinois, pour la plupart, sont donc mis régulièrement en contact avec la langue anglaise. Ceci s'illustre également par les compétences linguistiques des travailleurs de Gatineau, dont 82 % considèrent avoir des compétences tant en français qu'en anglais, ce qui est supérieur à ce qu'on peut observer au Québec (59 %) et même chez les travailleurs qui résident sur l'île de Montréal (73 %). Ces compétences se traduisent par une utilisation égale du français et de l'anglais au travail qui est supérieure chez les travailleurs de Gatineau (13 %) que chez ceux de l'ensemble du Québec (6 %) et même ceux de l'île de Montréal (10 %). Un peu plus de la moitié des travailleurs de Gatineau (53 %) affirment utiliser principalement le français alors que ce taux est de 83 % dans l'ensemble du Québec et de 63 % à Montréal. Autrement dit, les travailleurs de Gatineau travaillent moins en français que leurs homologues du Québec ou de l'île de Montréal.

Il importe toutefois de nuancer ce portrait. En effet, les répondants de scolarité élevée (collégiale et universitaire) sont surreprésentés dans l'échantillon. Comme la scolarité est une variable importante dans l'analyse des pratiques linguistiques au travail, il est possible que cette surreprésentation ait entraîné un biais en faveur d'une utilisation plus répandue de l'anglais au travail. Par ailleurs, la situation des travailleurs de la région de Gatineau est teintée par les emplois occupés en Ontario ou dans la fonction publique fédérale. En effet, l'utilisation du français est plus répandue au Québec qu'en Ontario. Ainsi, 70 % des travailleurs qui occupent un emploi au Québec utilisent le français la majorité du temps alors qu'ils ne sont que 26 % à en faire autant lorsqu'ils travaillent en Ontario. Et si l'on regarde la situation en fonction du type d'organisation, on observe que l'utilisation du français est plus répandue chez les travailleurs du secteur privé que chez ceux de la fonction publique fédérale. En effet, 61 % des travailleurs de l'entreprise privée utilisent le français la majorité du temps au travail alors que c'est le cas de seulement 29 % des employés de la fonction publique fédérale.

En somme, les travailleuses et les travailleurs de la région de Gatineau semblent divisés entre deux réalités. La première, celle des emplois où l'organisation est assujettie à la Charte de la langue française et où le français est la langue principale d'une majorité de travailleurs. La seconde, celle

des emplois où le lieu de travail n'est pas assujéti à la Charte et où l'utilisation du français au travail est beaucoup moins répandue.

BIBLIOGRAPHIE

- BÉLAND, Nicolas, Éric FORGUES et Maurice BEAUDIN. *Évolution du salaire moyen des hommes de langue maternelle française ou anglaise au Québec et au Nouveau-Brunswick, 1970-2000*, Office québécois de la langue française, 2008, Étude 13, 96 p. (Suivi de la situation linguistique).
- BÉLAND, Paul. *L'usage du français au travail : situations et tendances*, Québec, Conseil de la langue française, 1991, 205 p.
- BOUCHARD, Pierre. « La langue du travail : une situation qui progresse, mais toujours teintée d'une certaine précarité », *Revue d'aménagement linguistique*, numéro hors série : *L'aménagement linguistique au Québec : 25 ans d'application de la Charte de la langue française*, automne 2002, p. 85-104.
- COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DU BILAN SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE. *La situation de la langue française au Québec, bilan*, 1996, 407 p.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA SITUATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET SUR LES DROITS LINGUISTIQUES AU QUÉBEC. *Rapport*, Livre 1 : *la langue de travail*, Québec, Éditeur officiel, 1972, 379 p.
- HOULE, René, Jean-Pierre CORBEIL et Mathieu CHARRON. *Les langues de travail au Québec en 2006*, Office québécois de la langue française, 2012, 190 p.
- MOFFET, Virginie. *Langue de travail dans la région métropolitaine de Montréal : étude exploratoire*, 2008, 115 p. (Langues et sociétés; 43).
- MOFFET, Virginie, Nicolas BÉLAND et Robert DELISLE. *Langue de travail dans les grandes entreprises du Québec. Quelle place pour le français?*, Office québécois de la langue française, 2008, 141 p.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE. *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, 2002-2007*, L'Office, 2008, 191 p.
- PRESNUKHINA, Yulia. *Les pratiques linguistiques au travail au Québec en 2010*, Office québécois de la langue française, 2012, 84 p.
- SABOURIN, Patrick, et Mathieu DUPONT. *État du français comme langue de travail. Une analyse comparative des régions de Montréal et d'Ottawa*, IRFA, 2011, 16 p.
- STATISTIQUE CANADA. *L'utilisation des langues en milieu de travail au Canada : recensement de 2006*, n° 97-555-X au catalogue, 2008, 25 p.
- STATISTIQUE CANADA. Ottawa – Gatineau (partie du Québec), Ontario (Code 505) (tableau). *Profils des communautés de 2006 : recensement de 2006*, n° 92-591-XWF au catalogue, Diffusé le 13 mars 2007. [www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F] (Consulté le 29 octobre 2012).

ANNEXE – TABLEAU ADMINISTRATIF DE LA COLLECTE DES DONNÉES

Entrevues téléphoniques		Sondage téléphonique	Recrutement téléphonique pour sondage Internet
	ÉCHANTILLON DE BASE	1630	3492
	Numéros non valides	268	559
P3	Pas de service	131	325
NR	Non résidentiel	29	47
FM	Télécopieur/modem/cellulaire/téléavertisseur	108	187
DO	Doublons	0	0
	Numéros hors-échantillon	20	38
LB	Langue étrangère	11	15
NC	Non admissible (Incapacité/maladie)	9	23
N0	Mauvais contact	0	0
QU	Quota atteint	0	0
	ÉCHANTILLON EFFECTIF	1342	2895
	Entrevues non complétées	555	990
RE	Refus	227	386
NA	Pas de réponse	118	234
P5	Répondeur	98	261
P2	Occupé	55	97
IC	Incomplet	18	0
FX	Rendez-vous fixe	39	12
CO	ENTREVUES COMPLÉTÉES	787	1905
N	Numéros non joints (NA+P5+P2)	271	592
O	Numéros joints (Tous-N)	1359	2900
P	Numéros joints inutilisables (P3+NR+DO+FM+LB+NC)	288	597
Q	Numéros joints utilisables (O-P)	1071	2303
R	Estimation des numéros non joints utilisables (N*Q/O)	214	470
S	Estimation total utilisables (Q+R)	1285	2773
	Non-réponse estimée ((R+FX)/S)	19,7 %	17,4 %
	Refus ((RE+IC)/S)	19,1 %	13,9 %
	Taux de réponse estimé ((Entrevues complétées+N0+QU)/S)	61,3 %	68,7 %

Entrevues Internet

		Sondage Internet
I	Nombre d'envoi adresse électronique	1905
II	Mauvaise adresse	353
III	Message jamais ouvert	735
IV	Message ouvert seulement	174
V	Entrevues complétées	643
	Taux de réponse estimé (V / (I - II))	41,4 %

(Source : Léger Marketing, 2010).

